

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
D'UN SINISTRE LOYERS IMPAYÉS

Dès lors que la dette dépasse 1 mois de loyer, remplissez le formulaire de déclaration de sinistre.

Contrat n°

Nom du propriétaire

Prénom du propriétaire

Téléphone du propriétaire

Adresse e-mail du propriétaire

Nom du locataire défaillant

Prénom du locataire défaillant

Téléphone du locataire

Adresse e-mail du locataire

• TYPE DE BIEN

Habitation Professionnel

Adresse

Code postal et Ville

• SI LE BAIL EST EN COURS

Le locataire est-il parti « sans rendre les clés » ? OUI NON

Le locataire est-il parti « sans donner congé » ? OUI NON

Si les clés ne vous ont pas été rendues, devons-nous engager une procédure pour la reprise officielle des lieux ? OUI NON

• SI LE BAIL EST RÉSILIÉ

L'adresse actuelle du locataire si vous la connaissez :

Date de son départ effectif / /

Date de réception du congé / /

Date de son départ légal / /

Date de relocation du bien / /

L'impayé est-il consécutif au non-respect du délai de préavis ? OUI NON

• S'IL EXISTE UNE CAUTION SOLIDAIRE

Nom et prénom de la caution

Adresse de la caution

Code postal et Ville

Fait le / /, à

Signature du Souscripteur

• PIÈCES À NOUS TRANSMETTRE :

- La copie des Dispositions Particulières signées.
- La copie d'un justificatif de propriété du bien.
- Lorsque le bailleur est une personne morale, un extrait KBIS et le statut de la SCI.
- Une copie de la lettre recommandée réclamant le montant de la quittance.
- Si locataire n'a pas respecté son préavis, la lettre de congé transmise par ce dernier ainsi que votre réponse.
- La fiche de renseignement complétée (modèle joint).
- Le décompte détaillé des sommes dues (modèle joint).
- Le mandat d'action en justice complété (modèle joint).
- Une copie complète du bail signée par le/les locataire(s) (Conditions Générales, particulières et annexes).
- En cas de caution solidaire, l'engagement de cautionnement.
- Pour les locataires en place depuis plus de 6 mois dans le logement à la souscription, les justificatifs bancaires de règlement des loyers dans les 6 mois précédant la souscription et les 6 mois suivants correspondant à la période probatoire (relevés de compte par exemple).

Pièces complémentaires pour les dossiers sans agrément

- L'ensemble des justificatifs de revenus du/des locataire(s) selon la liste disponible aux Dispositions Générales.
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité pour chacun des locataires (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, récépissé de renouvellement).
- En cas de caution solidaire, l'ensemble des justificatifs de revenus de la caution selon la liste disponible aux Dispositions Générales.

Documents à transmettre par email à loyer.sinistres@sollyazar.com.



BON À SAVOIR

Selon la situation du contrat, n'hésitez pas à nous transmettre toute autre pièce susceptible d'instruire le dossier (courrier de préavis du locataire, certificat de décès du locataire...).